

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 3 juin 2022

*Service de l'Economie Agricole
22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX*

04.63.27.66.00

**Dossier n° : AE 22.0202
Demandeur : GAEC DE LA VACHE ROUGE
Date d'enregistrement de la demande : 22/04/2022
Date limite de candidature : 21/07/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 21/08/22.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Les biens ne sont pas libres à la location

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
VEZAC	1,77	Succession ARTEIL	Section A 297, Section AN 1,11a,12,
VEZAC	4,40	BONNEFONS Marguerite	Section A 299, Section AN 13, Section AO 14jk,
YOLET	10,14	LACOSTE François et Thérèse	Section ZD 52,114, Section ZI 18,20j,20k,25,
VEZAC	4,92	BASSET Guillaume	Section A 312,313, Section AO 417
POLMINHAC	2,06	LACOSTE Andrée	Section F 1112,1115,
YOLET	4,66	LACOSTE Andrée	Section ZH 35abc,72ab, Section ZI 39ab,41,
ARPAJON-SUR-CERE	1,03	LACOSTE André et Andrée	Section C 1288,1289,1290,
LANDEYRAT	0,93	LACOSTE André et Andrée	Section A 409,414,415,
MARCENAT	13,35	LACOSTE André et Andrée	Section F 175,192jk,

POLMINHAC	3,81	LACOSTE André et Andrée	Section F 886,1113,1114,1116
YOLET	4,92	LACOSTE André et Andrée	Section ZI 25,40,42, Section ZH 64ab,
VEZAC	1,79	LACOSTE André et Andrée	Section AN 306,310,
VEZAC	5,36	LACOSTE André et Andrée	Section A 300,309,311, Section AO 15

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière